

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 9

Artikel: Boutades
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187628>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pendant ce temps, Léopold s'était approché de Georgette et, profitant de l'ébahissement dans lequel venaient de la plonger les paroles du jeune homme, qu'elle avait bien comprises, il lui passa le foulard autour du cou.

— Cela signifie, mon père, que voici la seule femme que j'aime et que je désire épouser, et que je vous supplie de ne pas vous opposer à mon bonheur.

— Je ne nie pas tous les mérites de mademoiselle, reprit le banquier avec embarras; mais enfin, comment la connais-tu, comment sais-tu qu'elle seule pourra faire ton bonheur?

Léopold venait, en cet instant, d'apercevoir la cravate qu'il avait donnée à Catherine en échange du foulard.

— Reconnaissez-vous aussi cette écharpe? demanda-t-il. Catherine, en mourant, l'a donnée à Mlle Armingaud, dont j'avais pris le foulard. — N'avais-je pas, dès ce jour, deviné que ce serait elle que j'aimerais toute ma vie?

— J'ai juré, et je sais tenir mes promesses, reprit M. Armistoff après quelques secondes de réflexion. — Madame Armingaud, voulez-vous me faire l'honneur de m'accorder mademoiselle votre fille pour mon fils? demanda-t-il en s'adressant avec courtoisie à la vieille dame étonnée.

— Je ne m'opposerai jamais au bonheur de ma fille, monsieur, et Georgette est seule maîtresse de son choix, répondit Mme Armingaud.

Georgette ne répondit rien, mais elle saisit l'écharpe que Léopold tenait encore dans l'une de ses mains, et elle la lui passa autour du cou, comme il venait de le faire avec elle pour le foulard.

— O Georgette! ma douce et adorable fiancée! s'écria le jeune homme, en saisissant les mains de la jeune fille avec un transport de bonheur!

— Et la promesse que tu m'avais faite, toi aussi, dit en souriant M. Armistoff à Léopold?

— Je vous ai dit, père, que vous seriez le seul juge de la manière dont je devrais la tenir. — J'attends vos ordres!

— Eh bien, je t'ordonne d'embrasser ta femme, et de lui demander de hâter le moment où elle viendra, comme notre fille, nous donner le bonheur et la joie qui entrent avec elle dans notre demeure, répondit le banquier, en posant lui-même, le premier, un baiser sur le front de Georgette.

NELLY LIEUTIER.

A nos lectrices.

On sait que la flanelle, soumise au blanchissage, éprouve, par l'action du savon et des alcalis, une odeur désagréable et une altération que témoigne la couleur jaune qu'elle prend et qui augmente par de nouveaux lavages. L'expérience démontre qu'on peut obvier à ces inconvénients.

On met dans un poëlon, qu'on place sur le feu, deux litres d'eau de savon légère; on y délaye deux cuillerées de farine et l'on remue constamment le liquide, afin qu'il ne s'y forme point de grumeaux et qu'elle ne s'attache pas au fond du vase. On verse la moitié de cette colle bouillante sur la flanelle, on en frotte soigneusement toutes les parties; on rince ensuite à l'eau claire, on répand l'autre moitié de colle bouillante sur cette même flanelle; on continue l'opération précédente et on lave à plusieurs eaux. Par ce moyen, cette étoffe est inodore, moëlleuse, est parfaitement nettoyée et conserve toute sa blancheur.

On nous écrit du pied du Jura :

« Dernièrement est mort dans notre village un des plus fameux fumeurs de Grandsons que j'aie connu. Sa consommation journalière était d'un paquet, au minimum. En comptant 360 jours à l'année et en admettant qu'il ait commencé à fumer à 30 ans, ainsi que cela ressort de mes renseignements, nous trouvons qu'il a fumé 15840 paquets, soit 316,800 cigares, soit 38 quintaux de tabac, représentant une valeur de 13756 francs, somme qui, prêtée au 4 %, représente une rente annuelle de fr. 550.

Il est à remarquer, en outre, que, la longueur d'un Grandson étant de 16 centimètres, les cigares que notre homme a fumés, ajoutés bout à bout, donnent 50 kilomètres ! *Un abonné.*

Boutades.

Un enfant de 6 ans racontait l'autre jour à son frère, qu'il avait fait un rêve délicieux.

Il avait rêvé qu'il était chez un pâtissier, mangeant indéfiniment des gâteaux de toute espèce, des meringues, des tartes, etc.

— Et moi, demande le bébé avec avidité, est-ce que j'en mangeais aussi ?

— Non, tu n'y étais pas.

Et le petit se mit à pleurer.

On sait que Soulouque, roi d'Haïti, singeait Napoléon I^{er}. Un jour, voulant se donner, dans je ne sais quel combat, des allures de farouche héros, il interpelle ainsi un de ses officiers : « Colonel, emparez-vous de ce poste périlleux, faites-vous y tuer avec tous vos hommes et revenez prendre de nouveaux ordres. La victoire est à ce prix ! »

Entre commerçants :

— Enseignez-moi donc le chemin qui mène à la fortune.

— Rien n'est plus facile : prenez à droite, prenez à gauche, prenez de tous côtés !...

Voilà tout.

Nous rappelons à nos lecteurs la représentation théâtrale de ce soir : **le Roi s'amuse**, drame en cinq actes, de Victor Hugo, donné par une troupe en passage, composée de divers artistes des théâtres de Paris, sous la direction de M. Talbot, sociétaire de la Comédie-Française. M. Talbot tiendra le fameux rôle de Triboulet. De telles fêtes dramatiques nous sont trop rarement offertes pour que nous ne nous exprimions pas d'en profiter. — Bureaux à 7 ¹/₂ ; rideau à 8 heures.

THÉÂTRE. — Dimanche, 4 mars :

Les Fourchambault,

comédie en 5 actes, d'Emile AUGIER.

Le Caporal et la Payse,

vaudeville en un acte.

Rideau à 7 ³/₄ heures.

AVIS. — *Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'un timbre-poste de 20 centimes.*

IMPRIMERIE HOWARD GULLOUD & C^{ie}